
Compostage dans les accueils de loisirs et les maisons de la petite enfance de la CCET

Cc Touraine-est Vallées

48 Rue de la Frelonnerie
Bp 70
37270 Montlouis-sur-Loire

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Mathieu Gaultier

m.gaultier@touraineestvallees.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre du programme Local de Prévention des Déchets "Objectif : Poids Plume" de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau, il a été proposé à l'ensemble des établissements de l'enfance (Accueils de loisirs) et la petite enfance (Maison de la Petite Enfance) de s'équiper d'un composteur pour valoriser les biodéchets générés sur place (feuilles de papier essuie-tout, restes de repas du personnel, restes des goûters des enfants, tailles et tontes de gazon des espaces verts,...)

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Equiper l'ensemble des bâtiments concernés, soit 10 sites (accueils de loisirs et Maisons de la Petite Enfance-MPE),
- Promouvoir le compostage comme geste de réduction des déchets,
- Illustrer l'eco-exemplarité de la collectivité vis-à-vis de son programme local de prévention des déchets.

Résultats quantitatifs

- 8 sites sur 10 ont été équipés de composteurs
- 8 sites équipés de la vitrophanie "Ici, nous compostons nos biodéchets"

Résultats qualitatifs

La régularité d'utilisation du composteur diffère en fonction des sites : pas pour des aspects techniques, mais humains (manque de temps, d'intérêts ou de motivation)

Néanmoins, leur installation a permis de mettre l'accent sur le compostage (envers le jeune public et le personnel) durant le temps d'une animation, où la mascotte Poids Plume a fait le déplacement.

Ceci a aussi permis de faire un relais supplémentaire des messages de prévention du programme, envers le grand public (parents des enfants)

MISE EN OEUVRE

Planning

Novembre 2013 : Proposition d'installation de composteurs

Février 2014 : Initiation au compostage des équipes des ALSH par le chargé de prévention Mathieu GAULTIER

Printemps 2014 : Installation des composteurs dans les accueils de loisirs (ALSH)

Moyens humains

1 formateur pour l'initiation compostage,

1 personne pour installer les composteurs,

les équipes de chaque structure pour suivre le projet.

Disponibilité d'un agent pour le suivi des équipes et l'état des composteurs.

Moyens financiers

- 8 composteurs x 47.90€ (prix unitaire HT) = 383,2 € HT = 458€ TTC (TVA 19,6%)

- environ 25 bioseaux = 55€ TTC

- création et impression adhésif consigne compostage pour bioseau = 90€ TTC (x 50 adhésifs)

- création et impression vitrophanie "Ici, nous compostons nos biodéchets" appliqués sur les portes d'entrées des sites concernés = 120€ TTC + 227€ TTC (x 20 adhésifs)

Moyens techniques

- 8 composteurs,

- 1 pc + vidéoprojecteur pour l'initiation au compostage,

- 1 lot de bioseaux pour organiser la collecte des biodéchets dans les établissements concernés,

- adhésifs de consigne pour le compostage, à installer sur les bioseaux,

- vitrophanies "Ici, nous compostons nos biodéchets".

Partenaires mobilisés

Service Petite Enfance et Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau

Les composteurs ont été distribués gratuitement par le service Déchets Ménagers aux structures communautaires intéressées.

Au quotidien, ce sont les agents des structures (animateurs) qui remplissent et contrôlent l'état du bac. En cas de fort dérèglement (odeurs, jus,...) le chargé de mission prévention se rend sur place pour corriger les éventuelles erreurs.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Nécessite un stock de composteurs, un intérêt partagé et déclaré sur un tel projet commun entre les différentes structures participantes et quelques ressources financières pour la création et/ou la fourniture de divers articles (bioseaux, adhésifs,...)

Difficultés rencontrées

- Mise en place du compostage auprès d'un public qui ne se sent pas directement concerné pas la production et la prévention des déchets.

- Installation des composteurs sous une ambiance décontractée avec la venue de la mascotte Poids Plume

Recommandations éventuelles

La mise en place du compostage sur de telles structures demande un engagement officiel et concret de l'équipe dirigeante pour pérenniser l'action. La formalisation de cet engagement peut passer par la signature d'une charte de bonnes pratiques par l'établissement. Une consultation de l'ensemble des parties prenantes doit être effectuée auparavant (personnel, directeur de site, responsable service enfance-jeunesse,...). La mise en place d'un composteur doit se faire en échange d'une réelle envie et un accord franc de l'équipe du site, pour éviter que l'action s'essouffle dans le long terme.

Un suivi régulier des équipes est nécessaire pour maintenir leur motivation et pour leur apporter une aide technique et méthodologique dans le lancement du compostage.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | EMPLOYE | JEUNESSE | BIODECHET

Dernière actualisation

Mai 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julie BARTHELEMY

julie.barthelemy@ademe.fr

Direction régionale Outre Mer